GEMEINSAM FÜR EIN
GUTES LEBEN

Vous avez intérêt à être adhérent.

Il y a de nombreuses raisons pour faire partie d'IG Metall.

Französisch

IG Metall: Ensemble pour une vie meilleure.

Vous souhaitez vous engager pour un revenu équitable, de bonnes conditions de travail et davantage de justice ? Nous également.

Une vie meilleure est synonyme de **bon travail.**

Nous, à IG. Metall, avec plus de 2,2 millions d'adhérents, nous consacrons de manière résolue à faire du bon travail. Car le travail est un élément déterminant de notre vie. Afin qu'il permette une vie meilleure, le travail a besoin de la puissance créatrice d'une communauté forte.

Les conventions collectives fixent des normes

Vous voulez des **conditions règlementées** et y **avoir droit?**

Nos conventions collectives constituent notre plus grande réussite. Elles règlent les conditions de travail, comme le montant du salaire, la durée de travail hebdomadaire, le droit aux congés et les suppléments, le droit à l'embauche après la formation, le droit à la formation professionnelle et continue, ainsi que la possibilité de partir à la retraite de manière flexible. Elles sont valables dans l'industrie métallurgique et électrique, dans l'industrie du fer et de l'acier, dans les branches du textile et de l'habillement, du bois et des matières plastiques, dans la branche de l'informatique et des télécommunications, ainsi que dans les métiers de l'automobile et de l'électricité. Et elles ne sont pas uniquement actives dans des entreprises liées aux conventions mais fixent des normes pour la branche totale.

↗ **www.igmetall.de/tarife**

Protection juridique § 27 des statuts d'IG Metall

Vous voulez être **bien conseillé et bien représenté?**

Nous répondons à toutes vos questions concernant le monde du travail. Que ce soit pour une classification correcte, l'examen de contrats de travail ou de diplômes, de licenciements ou d'attestations de retraite, nous sommes à vos côtés pour des conseils et des actes. Vous pouvez faire appel à notre conseil juridique gratuit lors de différents. Nous vous représentons de manière extrajudiciaire et si c'est nécessaire, évidemment, également devant les tribunaux. Et ceci dans tous les cas relatifs au droit du travail et au droit social, donc, également vis-à-vis de l'agence pour l'emploi, les caisses d'assurance maladie, les caisses de retraite ou des associations professionnelles.

↗ **www.igmetall.de/rechtsschutz**

Assistance §§ 23 et 24 des statuts d'IG Metall

Vous **voulez assurer une part active et le faire en communauté** avec d'autres ?

Nous vous assistons, vous et vos collègues, dans les différents liés à l'entreprise : Nos conseillers d'IG Metall

sont bien instruits, l'IG Metall locale connaît la situation dans les entreprises et son engagement est expressément demandé. Lors de la création de comités d'entreprises, IG Metall est incontournable, dans des différents concernant les conventions tarifaires également. Et s'il devait y avoir une grève liée à un conflit d'ordre tarifaire, nous payons un équivalent de salaire pour chaque jour de grève.

www.igmetall.de/leistungen

Autres réalisations §§ 26, 28, 30 des statuts d'IG Metall

Pour vous, la **solidarité** ne doit pas s'arrêter en dehors du secteur de l'entreprise ?

Nous sommes également à vos côtés dans le cas d'accidents qui pourraient se produire en dehors du travail. Notre **Assurance Accidents Temps Libre** est connue dans tout le Monde et l'assurance est valable, que vous ayez un accident à la maison, au jardin ou en voyage, que ce soit en voiture, en moto ou en vélo tout terrain, pour un séjour à l'hôpital à partir de 48 heures.

IG Metall vous aide également pour **des situations de détresse exceptionnelles.** Que ce soit une situation personnelle ou collective comme, par exemple, les inondations catastrophiques de 2013, vous pouvez avoir recours à une aide financière.

Et s'il devait advenir le pire, nous apportons notre soutien aux survivants. Les caisses d'assurances maladie ont retiré en 2004 de leurs prestations les **allocations en cas de décès.** IG Metall poursuit leur versement.

www.igmetall.de/leistungsrechner

Rester au courant

Vous voulez être informé et avoir une réponse à vos questions?

Nous vous informons globalement sur tous les thèmes d'ordre syndical et sociétal dans nos brochures, guides et notre page d'information sur internet. Nous assurons la formation continue concernant l'entreprise et la politique syndicale dans nos séminaires. Nous avons créé des réseaux, comme, par exemple, pour les femmes, les étudiants et les personnes hautement qualifiées, pour un échange pratique d'idées.

Notre magazine pour les adhérents **metallzeitung** vous propose chaque mois de nouvelles informations, des reportages et tout ce qu'il faut savoir concernant le monde du travail.

Nos offres sont gratuites pour les adhérents.

«Un employé de dans le domaine de la métallurgie est instruit en ce qui concerne l'adhésion à IG Metall, lorsqu'il veut être représenté de manière appropriée et probante dans le domaine social.»

Déclaration du 10.12.1984, II ZR 91/84 d'après le verdict de la Cour Suprême Fédérale

Avez-vous encore des **questions?**

Nous sommes à votre disposition pour des questions concernant une adhésion à IG Metall et pour d'autres thèmes concernant un travail sûr et agréable.

mitglieder@igmetall.de
069 66 93-2221

Wir. Die IG Metall.
Un syndicat se présente.

Nous souhaiterions en connaître davantage concernant IG Metall? Notre magazine «Wir. Die IG Metall» vous informe sur nos valeurs, sur ce que nous proposons et sur la signification du syndicalisme. Vous trouverez ces informations dans chaque bulletin et pouvez le commander gratuitement sur le site

www.igmetall.de/duauch

Vous trouverez notre «Über-Uns-Portal» en ligne sous
wir.die-igmetall.de

Etre en réseau et être informé. Commandez notre newsletter sur
www.igmetall.de/infoservice

M 5 / 1272-58646

Editeur: IG Metall-Vorstand | FB Mitglieder und Erschließungsprojekte | www.igmetall.de | Stand: mai 2015 | Photographie: IG Metall

Bulletin d'adhésion

Numéro d'adhérent
(à remplir par IG Metall)

Pour plus d'informations www.igmetall.de\beitreten

Nom *

Prénom *

Pays *

Nationalité *

Code postal *

Domicile *

Rue *

Numéro *

Employeur /code postal / lieu

Date de naissance* (Jour I Mois I Année)

Sexe *
M = masculin
W = féminin

Téléphone (☐ professionnel ☐ personnel)

Adresse électronique professionnelle

Adresse électronique personnel

Profession/activité/études/formation

☐ Temps Plein ☐ Temps partiel

☐ À durée déterminée au _____

☐ Travail intérimaire/contrat d'entreprise
Nom de l'entreprise de travail intérimaire? _____

☐ Formation du _____ au _____

☐ Études supérieures en alternance ☐ études
Nom de l'établissement d'enseignement supérieur? _____

Recruté par (Nom/prénom)

Numéro d'adhérent/recruteur/recruteuse

Mandat de prélèvement de base SEPA (prélèvements périodiques)
Numéro d'émetteur d'IG Metall : **DE71ZZZ00000053593**
Référence du mandat: *Numéro d' ahésion01*

Par la présente, j'autorise IG Metall, de manière révocable, à prélever sur mon compte courant indiqué, à la date d'échéance, la cotisation de 1% du salaire brut mensuel à verser selon l'art. 5 des statuts ⇐allemands⇒. En même temps, j'autorise mon établissement bancaire à exécuter les prélèvements sur mon compte.

Remarque : je bénéficie de la possibilité d'être remboursé par ma banque du montant prélevé sous huit semaines à compter de la date de débit selon les conditions stipulées dans la convention passée avec mon établissement bancaire. Je m'engage à communiquer à IG Metall, dans les plus brefs délais, tout changement concernant mes coordonnées bancaires.

Coordonnées bancaires Banque/agence

BIC

Revenu brut **

IBAN

DE

Veuillez indiquer le numéro de compte et le code banque si vous ne connaissez pas le numéro IBAN et BIC:

Numéro de compte

Code banque

Affiliation à partir du
Jour Mois Amée

Cotisation *

Titulaire du compte

✗ _____
Lieu / date / signature pour l'autorisation de prélèvement

Bulletin d'adhésion:
Je confirme par la présente l'exactitude des informations me concernant. Ces informations sont mises à disposition du syndicat ⇐allemand⇒ IG Metall au titre de la saisie des données dans le cadre de mon adhésion. J'accepte qu'IG Metall et ses représentants syndicaux au sein de l'entreprise recueillent, traitent et utilisent ces renseignements personnels dans le respect des dispositions relatives à la protection des données personnelles pour remplir leurs missions statutaires. Les représentants syndicaux au niveau de l'entreprise se chargent, entre autres, de l'indexation de la cotisation syndicale sur l'évolution du revenu. Le salaire conventionnel et la cotisation syndicale sont calculés sur la base des données publiques de l'entreprise, telles que le type d'activité et la classification professionnelle correspondante. Ces informations ne peuvent être communiquées à des fins de marketing.

✗ _____
Lieu / date / signature pour l'adhésion*

Veuillez remettre le bulletin d'adhésion aux comités d'entreprise/représentants syndicaux d'IG Metall, au bureau administratif d'IG Metall ou l'envoyer à: IG Metall-Vorstand, FB Mitglieder und Erschließungsprojekte, 60519 Frankfurt am Main

*Veuillez remplir les champs obligatoires

** sera complété par IG Metall

Stand März 2015 französisch